

Tintigny, le 13 janvier 2012

**PCDR-A21L de Chiny - Compte rendu**  
**Réunion des associations sur la transformation de l'ancienne chapelle de Jamoigne**  
**en Maison des associations**  
**12 janvier 2012**

**Présents**

Commune : Mme Joëlle DEBATY, Présidente de la CLDR  
 Mme Christine GILSON, Echevine  
 Mme Annick BRADFER, Echevine  
 M. Bruno HARDY, Administration communale  
 FRW : Mme Gervaise ROPARS, agent de développement.  
 Population : Voir ci-dessous

\* \* \*

La réunion est introduite par Joëlle DEBATY.

**1. Présentation de l'opération de développement rural de Chiny et du projet**

Gervaise ROPARS présente l'opération de développement rural de Chiny et les éléments concernant le projet de transformation de l'ancienne chapelle de Jamoigne en Maison des associations (cf. diaporama en annexe)  
 Le but de la réunion est de connaître les besoins en termes de locaux, de rangements notamment des associations qui utiliseraient le bâtiment.



*Réunion du 12/01/2012*

**2. Débat**

Un tour de table est organisé et les informations suivantes sont collectées.

Association	Utilisation des locaux	Autres commentaires
Ecoles fondamentales libres de Chiny Viviane Comes	La grande salle : 1 fois par an en soirée et le WE pour organiser le repas de l'école	
Vélo Sport Jamoigne Rudy Maquet Jean-Michel Thévenin	La grande salle : <ul style="list-style-type: none"> <li>1 ou 2 fois par an pour l'organisation de la randonnée cycliste (lieu de départ et d'arrivée + repas et détente). Il s'agit d'accueillir 100 à 200 personnes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Créer un accès aisé entre le RDC et la cour : Besoin de pouvoir utiliser la cour extérieure (installation de bancs et de tables, de barbecue, etc.) et donc disposer d'une liaison facile entre la cuisine et le RDC et la cour.</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 fois pour le repas annuel</li> </ul> <p>Petite salle : 4 à 5 fois par an pour près de 12-15 personnes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'accès aux voitures de la cours intérieur doit être bien régulé pour permettre son usage.</li> <li>• Attention à disposer d'une bonne acoustique</li> <li>• Besoin d'une alimentation électriques adaptée et d'un nombre suffisant de prises électriques pour éviter les rallonges.</li> </ul>
Club de Cartes et de Scrabble Roger Schleide	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Petite salle : 1 fois par semaine pour près de 15 personnes (actuellement le jeudi de 14 à 17h)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Besoin de tables et de chaises</li> <li>• Besoin d'un point d'eau avec évier pour laver les tasses de café (soit dans les salles, soit à chaque étage et accessible à tous)</li> <li>• Besoin de rangement : 2 caisses</li> </ul>
Club des aînés Ghislain Trodoux Michel Richard	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Grande salle : 1 fois par an pour l'organisation du barbecue annuel organisé traditionnellement en août</li> <li>• Petite salle : 10 fois par an (+/- 1 fois par mois) le mardi soir</li> </ul>	
Club Orchidée Dominique Bihain	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Grande salle : 1 fois tout les deux ans pendant un grand WE (vendredi compris)</li> </ul>	
Syndicat d'Initiatives de Jamoigne Michel Collignon	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Grande salle : 2 à 3 fois par an pour des repas notamment.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le fait de disposer de locaux alors que le SI n'en n'a pas aujourd'hui pourra permettre de développer des activités qui n'existent pas actuellement.</li> </ul>
CEC Jeanne François Brigitte Fabry (questionnaire écrit)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Grande salle : 1 fois par an le WE pour des expositions</li> <li>• Petite salle : une fois ou plus par semaine le mercredi ou le samedi pour des ateliers pour enfants ; pour des stages du lundi au vendredi lors des congés scolaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Besoin de stocker du matériel de bricolage dans une armoire et les réalisations en cours dans un local fermé.</li> <li>• L'objectif est de décentraliser les activités pour adultes</li> </ul>
Maison des Jeunes Chiny- Florenville Emilie Cominelli (questionnaire écrit)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Grande salle : 3 à 4 fois par an pour des repas et des expositions</li> <li>• Petite salle : une fois ou plus par semaine pour l'organisation d'ateliers créatifs pour les jeunes (théâtre, guitare, arts plastiques, cuisine)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Besoin de 2 à 3 grandes armoires (costumes, matériels arts plastiques, etc.)</li> </ul>

#### **Autres remarques :**

- L'accès au bâtiment se fera par une entrée dans la cour. Il n'y aura pas d'accès par la grand'route.
- Il est nécessaire tout de même de prévoir une place de parking pour personnes handicapées à proximité de l'entrée.
- Le besoin de salle ou de points d'eau avec évier à chaque étage pour les ateliers créatifs du CEC ou de la Maison des Jeunes
- Il est particulièrement intéressant de disposer d'un étage avec des cloisons modulables
- Il doit y avoir des murs adaptés pour la projection d'images (vidéoprojecteurs) ainsi que des prises électriques en suffisance.
- Des cimaises devront être installées dans la grande salle du RDC ainsi qu'au deuxième (expos).

- D'autres associations ont été contactées mais n'ont pas données leurs besoins, notamment le club photo qui avait eu des demandes spécifiques précédemment. Joëlle Debaty les recontactera personnellement.

#### **Questions :**

- Comment le parking sera organisé lors de grandes manifestations. Il n'y aura pas plus de places de parking que celles proposées actuellement (plus celles qui seront créés dans le cadre de l'aménagement de la traversée de Jamoigne). Les voitures devront « déborder » un peu dans la rue de la Centenaire, par exemple.
- Est-ce que le dernier étage sera mansardé ? Il faut voir par rapport à la question de l'isolation du bâtiment. Ce sera une décision de l'architecte.
- Quels sont les délais envisagés pour le projet ? On compte 24 mois entre la signature de la convention par le Ministre et la mise en adjudication. Il faut aussi compter les mois de travaux. On peut donc imaginer un bâtiment utilisable d'ici 2,5 à 3 ans.

En conclusion, les participants sont d'accords pour une répartition suivante :

Niveau RDC : grande salle avec le bar, cuisine et sanitaires

Niveau 1 : salles de réunions, rangement, point d'eau et petit évier

Niveau 2 : salle aux cloisons modulables, local photo, rangement, point d'eau et petit évier

Gervaise ROPARS  
Agent de développement FRW

#### **PRÉSENTS :**

Nom	Prénom	Adresse	CP	Localité
BIHAIN	Dominique	rue de la Maladrerie, 12	6810	JAMOIGNE
BRADFER	Annick	Rue de l'Aubépine, 1	6810	IZEL
CHLEIDE	Roger	rue de la Maladrerie, 45	6810	JAMOIGNE
COLLIGNON	Michel	Les Ruelles, 11	6810	ROMPONCELLE
COMES	Viviane	Rue du Couvent, 14	6810	JAMOIGNE
DEBATY	Joëlle	rue du Fonteny, 3	6810	PIN
GILSON	Christine	rue du Centre, 5	6810	IZEL
HARDY	Bruno	Commune Chiny	6810	JAMOIGNE
MAQUET	Rudy	rue de la Fontaine, 9	6810	PROUVY
RICHARD	Michel	rue de la Chapelle, 31	6810	PROUVY
THEVENIN	Jean-Michel	rue de la Chapelle, 5a	6810	PROUVY
TRODOUX	Ghislain	rue Maladrerie	6810	JAMOIGNE